

C'EST QUOI UN DÉBAT PUBLIC ?

C'EST UN MOYEN DE VOUS POSER DES QUESTIONS AFIN QUE VOUS PARTICIPIEZ PLUS DIRECTEMENT À LA DÉFINITION DES POLITIQUES PUBLIQUES.

Le Débat Public est l'occasion d'exprimer vos attentes, vos besoins et vos aspirations pour la Pévèle Carembault d'aujourd'hui et de demain.

Vos contributions vont permettre d'alimenter la réflexion et les choix des élus pour le territoire.

Elles vont toutes être analysées et les élus s'engagent à vous faire un retour à la fin du Débat sur la façon dont elles ont été prises en compte.

C'est aussi un moment où vous pouvez vous réunir, partager vos avis sur différents sujets, et écouter ceux des autres pour que nous trouvions des solutions ensemble !



C'EST UN DISPOSITIF MIS EN PLACE PAR LE CONSEIL RÉGIONAL NORD-PAS DE CALAIS QUI A CRÉÉ EN 2012 L'INSTANCE RÉGIONALE DE DÉBAT PUBLIC (IRDP).

Deux Débats Publics ont déjà eu lieu : un premier Débat dans le Pays de Saint-Omer sur les **services numériques**, et un deuxième Débat à l'échelle régionale sur l'**alimentation**.

CE DÉBAT PUBLIC EN PÉVÈLE CAREMBAULT EST LE PREMIER DÉBAT DANS LE NORD !

VENEZ PARTAGER VOS IDÉES ET PROPOSITIONS POUR LA PÉVÈLE CAREMBAULT !

3 QUESTIONS VOUS SONT POSÉES

MAIS VOUS POUVEZ AUSSI POSER LA VÔTRE !

Bien se loger, profiter du cadre de vie, accéder à des services et produits de qualité...

1 COMMENT MAINTENIR ET AMÉLIORER NOTRE QUALITÉ DE VIE EN PÉVÈLE CAREMBAULT ?

Gagner du temps, préserver l'environnement et faire des économies dans le cadre de nos déplacements...

2 COMMENT PARVENIR À MIEUX NOUS DÉPLACER AU QUOTIDIEN ?

Se divertir, faire du sport, être en bonne santé, se cultiver, participer à la vie locale...

3 COMMENT S'ÉPANOUIR SUR NOTRE TERRITOIRE ?

ET EN QUOI ÇA ME CONCERNE ?

LA NOUVELLE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AMÉLIORE LE QUOTIDIEN DE SES HABITANTS (COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES, ENTRETIEN DES VOIRIES, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, CENTRES DE LOISIRS, PORTAGE DE REPAS À DOMICILE, RÉSEAUX DES MÉDIATHÈQUES...).

Aujourd'hui, ces actions sont menées différemment suivant votre commune de résidence. En 2016, elles devront être harmonisées.

Construisez avec nous la Pévèle Carembault de demain !

Du 18 février au 24 avril, vous êtes sollicités par la Communauté de communes Pévèle Carembault pour participer au Débat Public.

